



CHANGEMENT DES LOI DE JEU 2016/2017

Motifs pour les changements par FIFA/IFAB

Structures simplifiées

Lois de Jeu et interprétations des Lois de Jeu combinés

Mise à jour des titres des Lois de Jeu

Formulation

Suppression de mots superflus, (10000 mots en mois)

Traudction plus aisée, neutralisation du genre m/f

Changement du contenu selon les demandes du football moderne



CHANGEMENT DES LOI DE JEU 2016/2017

„10 Big Points“

- 1 Sanction multiple en cas d'annulation d'une occasion de but
- 2 Infractions en-dehors du terrain
- 3 Infractions des remplaçants et entraîneurs
- 4 Infraction entre co-équipiers
- 5 Infraction en cas de pénalty
- 6 Reprise du jeu après hors-jeu
- 7 Partie de corps prise en compte pour juger le hors-jeu
- 8 Période d'autorité de l'arbitre/reprise d'une décision
- 9 Avantage : révision, influences extérieures
- 10 Administratif (équipement, protège –tibia, souliers....)

...et le coup d'envoi qui peut être tiré dans n'importe quelle direction

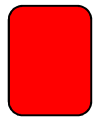


LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Empêcher l'équipe adverse de marquer un but, ou anéantir une occasion de but manifeste:

Faute d'un joueur contre l'adversaire dans sa propre surface de réparation:

Si un pénalty est accordée: **AVERTISSEMENT**



à l'exception de (**exclusion du joueur dans ces cas**)

- la faute commise consiste à tenir, tirer ou pousser un adversaire ou
- le joueur fautif n'a pas essayé de jouer le ballon
- ou n'était aucunement en mesure de le faire ;
- ou la faute commise est quoi qu'il en soit passible d'un carton rouge indépendamment de l'endroit où elle est commise (faute grossière, acte de brutalité, etc.)...



LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Empêcher l'équipe adverse de marquer un but, ou anéantir une occasion nette de but:

en touchant délibérément le ballon de la main

EXPULSION DU JOUEUR (indépendamment de l'endroit où la faute est commise.





LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Reprise du jeu après des fautes et incorrection d'un joueur à l'extérieur du terrain si le ballon est en jeu:

- 1) le joueur quitte le terrain pour commettre la faute,
→ reprise du jeu par un coup franc indirect à l'endroit où le ballon se trouvait lorsque le jeu a été interrompu.**



LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Reprise du jeu après des fautes et incorrection d'un joueur à l'extérieur du terrain si le ballon est en jeu:

2) si un joueur quitte le terrain dans le cadre d'une action et commet une faute contre un autre joueur, le jeu reprendra par:

→ un coup franc exécuté sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise.

→ Si la faute est passible d'un coup franc direct et si ledit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du joueur fautif, **l'arbitre accordera un penalty**



CHANGEMENT DES LOI DE JEU 2016/2017

LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Reprise du jeu après des fautes et incorrection d'un joueur à l'extérieur du terrain si le ballon est en jeu:

3) Si le ballon est en jeu et le joueur commet une faute à l'extérieur du terrain

Si le joueur se trouve déjà hors du terrain(ex. blessure),et commet la faute:

→reprise du jeu par une **balle à terre**



LOI 3 - JOUEURS

PERSONNE SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRAIN:

REPRISE DU JEU EN CAS D'INTERRUPTION DU MATCH:

Si le jeu est interrompu en raison d'une interférence provoquée par :

- **un officiel d'équipe, un remplaçant, un joueur remplacé ou exclu, le jeu devra reprendre par un**

COUP FRANC DIRECT OU UN PENALTY

- **un agent extérieur, (y compris officiel de sécurité du club ou assistant du club) le jeu devra reprendre par une balle à terre.**

„Lieu de la reprise“: le lieu où l'interférence a eu lieu.www.flf.lu



LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Reprise du jeu:

Si le ballon est en jeu et si le joueur commet la faute à l'intérieur du terrain

contre :

- **un adversaire : coup franc indirect ou direct ou penalty ;**
- **un coéquipier, un remplaçant, un joueur remplacé, un officiel d'équipe ou un arbitre :**

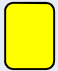
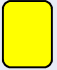
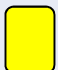


coup franc direct ou penalty

- **toute autre personne : balle à terre.**



Loi 14 – PENALTY

Tableau récapitulatif, infractions et sanctions

	Résultat du penalty	
	But	Pas but
Infraction d'un attaquant	à retirer	coup franc indirect
Infraction d'un défenseur	but	à retirer
Faute du gardien	but	 à retirer + jaune pour le gardien
Ballon botté vers l'arrière	coup franc indirect	coup franc indirect
Feinte illégale	 coup franc indirect + jaune pour le tireur	 coup franc indirect + jaune pour le tireur
Mauvais tireur	 coup franc indirect + jaune pour le mauvais tireur	 coup franc indirect + jaune pour le mauvais tireur



LOI 11 – HORS-JEU:

Position de hors-jeu:

Un joueur est en position de hors-jeu si :

❖ n'importe quelle partie de la tête, du corps ou des pieds se trouve dans la moitié de terrain adverse (ligne médiane non comprise) ; et

❖ n'importe quelle partie de la tête, du corps ou des pieds se trouve plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier adversaire.

Les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.

***) Ligne médiane: = En relation avec le hors-jeu neutre.**

Une partie du corps doit se trouver dans le camp adverse.



LOI 11 – HORS-JEU:

Infractions et sanctions:

En cas d'infraction au hors-jeu, l'arbitre accorde un coup franc indirect à l'endroit où est commise l'infraction y compris si elle est commise dans la propre moitié de terrain du joueur.

(où la position a été sanctionnable, p.ex. lieu du contrôle du ballon)



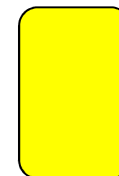
LOI 11 – HORS-JEU:

Infractions et sanctions:

Joueur de l'équipe en défense qui quitte le terrain sans la permission de l'arbitre

- sera considéré comme étant sur la ligne de but ou sur la ligne de touche pour toute situation de hors-jeu
- jusqu'au prochain arrêt de jeu
- ou jusqu'à ce que l'équipe qui défend ait joué le ballon en direction de la ligne médiane et que le ballon ait quitté la surface de réparation.

S'il quitte le terrain délibérément, il doit être averti au prochain arrêt de jeu.





LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS: Mesures disciplinaires (Sanctions):

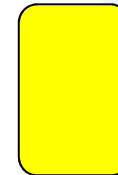
Période d'application:

Début:

L'arbitre est habilité à infliger des sanctions disciplinaires à partir du moment où il pénètre sur le terrain pour l'inspection d'avant-match

FIN: jusqu'à ce qu'il le quitte après le coup de sifflet final (séance de tirs au but comprise).

Si, avant de pénétrer sur le terrain au début du match, un joueur commet une faute passible d'exclusion, l'arbitre est habilité à empêcher le joueur de disputer le match (voir Loi 3.6) ; l'arbitre signalera toute autre incorrection.





LOI 5 – L'arbitre

Blessures:

Exigence de quitter le terrain en cas de blessure:

Dérogation qui s'ajoute:

- **Un joueur est blessé à la suite d'une faute physique**
 - **pour laquelle l'adversaire est averti ou exclu****(ex. : faute avec imprudence ou violence ou faute grossière)**
 - **pour autant que l'évaluation de la blessure ou les soins soient effectués rapidement;**



LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Avantage:

La règle de l'avantage ne doit pas être appliquée dans des situations impliquant

- ❖ **une faute grossière**
- ❖ **un acte de brutalité**
- ❖ **une faute passible d'un second avertissement**

à moins qu'une occasion de but manifeste ne se dessine.

L'arbitre devra alors exclure le joueur au prochain arrêt de jeu, à moins que le joueur joue ou dispute le ballon ou interfère avec un adversaire, auquel cas l'arbitre devra interrompre le jeu, exclure le joueur et faire reprendre le jeu par un coup franc indirect.



LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS:

Avantage:

Si l'arbitre décide d'appliquer la règle de l'avantage après une faute justifiant un avertissement ou une exclusion,

→ il devra signifier cet avertissement ou cette exclusion au prochain arrêt de jeu

**excepté lorsqu'un joueur a tenté d'annihiler une occasion de but manifeste mais que le but a quand même été marqué,
auquel cas le joueur sera uniquement averti pour comportement antisportif**



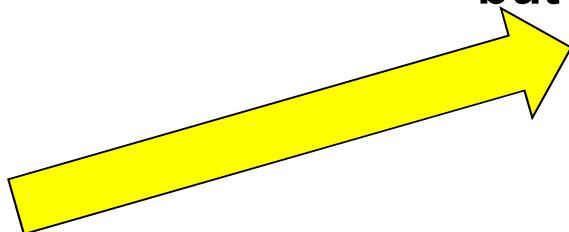
Loi 4 – Equipement des joueurs

Équipement obligatoire:

Chaussures et protège-tibia

Un joueur ayant perdu accidentellement une chaussure ou un protège-tibia

- doit les remplacer le plus vite possible et au plus tard lors du prochain arrêt de jeu ;**
- si, avant de le faire, le joueur joue le ballon et/ou marque un but, le but **est accordé****





Loi 4 – Equipement des joueurs

Couleurs

Maillots de corps:

La couleur du maillot de corps doit être identique à la couleur dominante des manches du maillot ;

Les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur





Loi 4 – Equipement des joueurs

Couleurs:

la couleur des cuissards/collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short, et les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur



+



Ou





CHANGEMENT DES LOI DE JEU 2016/2017

Valable dans le domaine de la FLF:

01.07.2016

Pour toute question spécifique concernant les Lois de Jeu:

CAF-Commission des Lois de Jeu:

Charles SCHAACK

Georges Hilger